

LE VANNEAU - IRLEAU

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Les villages du Vanneau et d'Irleau**

avec leurs maisons typiquement maraîchines ;

- **Le marais aménagé ;**

ses ponts et passerelles, ses peupleraies.

- **La richesse de la flore ;**

jonc fleuri, reine des prés, consoude officinale, valériane officinale.

- **La variété de la faune.**

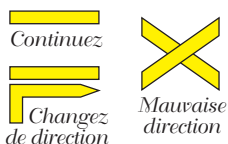
Le Marais Poitevin, aménagé par l'homme depuis le XII^{ème} siècle est une des zones humides les plus riches de la façade atlantique.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

LE VANNEAU - IRLEAU



Le marais, terre apprivoisée

Autrefois territoire hostile et insalubre, le marais a été aménagé par l'homme. Les maraîchins ont su tirer profit des éléments naturels. La végétation arborescente fit notamment l'objet d'utilisations multiples.

Accès : A partir de la N11 puis la D102

Départ : Parking derrière l'église

Distance : 5 km + 11 km

Durée : 1 h 30 + 3 h

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres